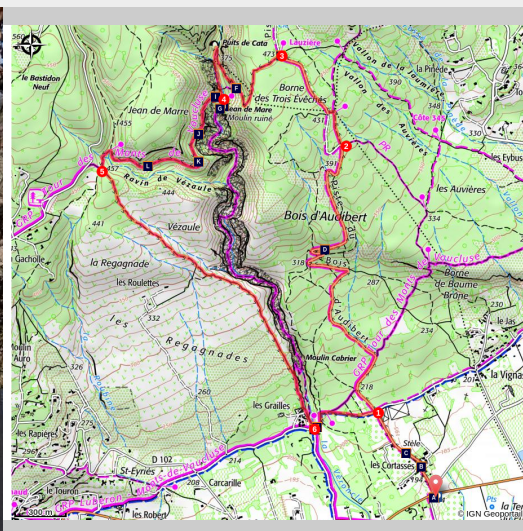


GORDES - Sentier du Maquis de Gordes par Véroncle

Gordes



Stèle Samuel Cesmat (©Axelle Baumard - PNR Luberon)



Sur la trace des résistants de l'armée secrète de Gordes.

Afin de transmettre la mémoire de ce que fut la Résistance à Gordes lors de la deuxième guerre mondiale, l'association cantonale des "Cadets de la Résistance" a balisé et enrichi de panneaux d'information deux "sentiers de mémoire" autour de Gordes. Ce deuxième circuit (B) à l'est de Gordes, nous emmène dans des lieux chargés d'histoire comme la stèle d'un maquisard, en passant par plusieurs moulins de Véroncle dont il ne reste que des vestiges.

Infos pratiques

Pratique : À PIED

Durée : 3 h 30

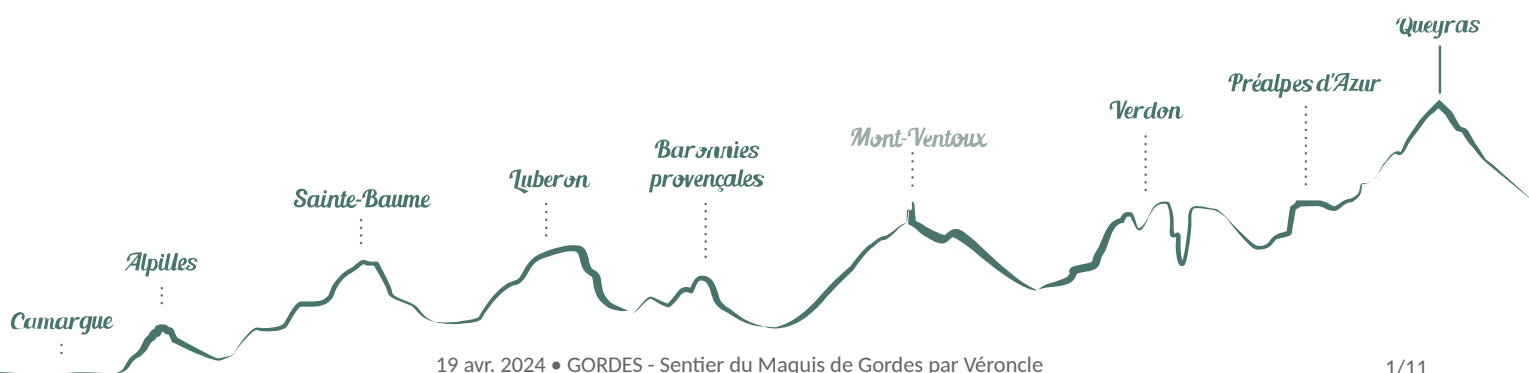
Longueur : 10.0 km

Dénivelé positif : 422 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle



Thèmes : Patrimoine et histoire



Itinéraire

Départ : Parking sur la D2, au croisement entre la D102 et la D2, hameau les cortasses, Gordes

Arrivée : Gordes

Balisage :  Non balisé  PR

À la sortie du parking, traverser la D2 (prudence !) et emprunter la D102 en direction de Joucas sur 30 m. Au premier carrefour, prendre à gauche, traverser le hameau des Cortasses. Passez la stèle de Samuel Cesmat et continuer tout droit pendant environ 300 m.

1- Traverser le Chemin de Véroncle et continuer tout droit sur la piste d'Audibert. Dans le premier virage, poursuivre la piste à droite (PR). Au deuxième virage, continuer la piste à gauche (ne pas suivre le PR en face). Gravier sur environ 2 km la longue piste du bois d'Audibert.

2- Dans le virage à gauche, prendre le chemin en face (PR). Au carrefour "Borne des Trois Evêchés", tourner à gauche et 50 m plus loin, virer à droite et gravir de nouveau la piste du bois d'Audibert.

3- Au carrefour "Lauzière", tourner à gauche (PR). Descendre dans les gorges de Véroncle. Après un virage à gauche bien marqué, bifurquer à droite sur un sentier (ne pas filer sur l'ancienne trace tout droit). Après un travers descendant, longer la rive pour atteindre un passage à gué évident. Traverser le cours d'eau et virer à gauche. Suivre le sentier en rive droite vers l'aval. Franchir un passage rocailleux.

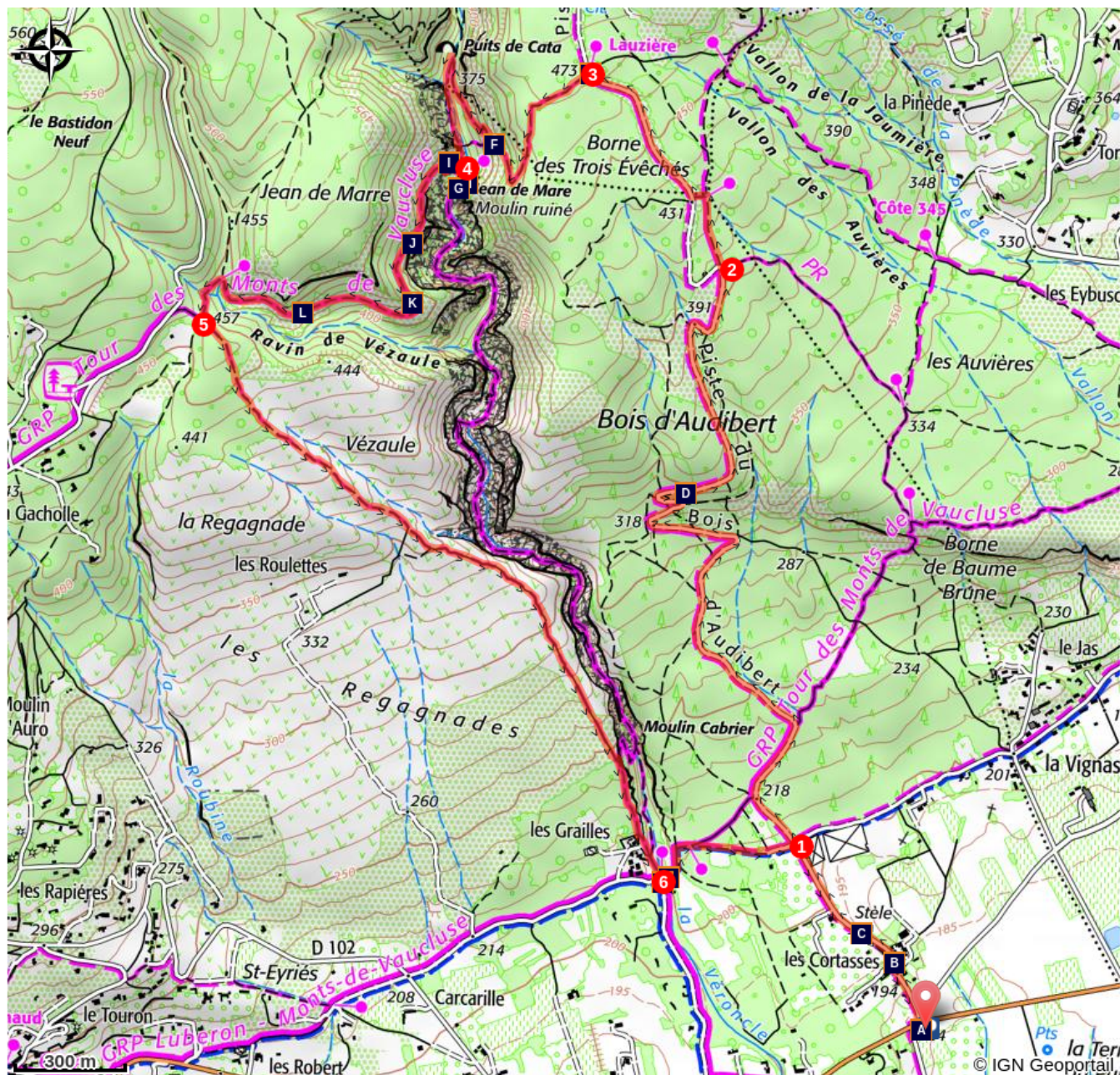
4- Au carrefour "Moulin Jean-de-Marre", continuer tout droit direction "Véroncle" et atteindre l'ancien moulin Jean-de-Marre I. Le contourner par la droite et atteindre la cascade située juste en amont du pied de la ruine. Ensuite, revenir sur ses pas jusqu'au carrefour "Moulin Jean-de-Marre" (point 4). Cette fois, grimper à gauche et franchir tous les lacets successifs (PR). Atteindre une épaule (ruine à droite) et poursuivre le sentier à gauche. Monter ainsi tranquillement le beau sentier en balcon. Au carrefour "Vézaule", poursuivre à gauche (PR). Gravier une dernière section caillouteuse et déboucher sur l'épaule finale (pupitre d'interprétation).















5- Virer à gauche. Sortir du bois, atteindre la garrigue et dévaler tout droit un long chemin caillouteux. Presque tout en bas, à une intersection de sentiers (borne), poursuivre tout droit, longer le hameau des Grailles et déboucher sur un chemin revêtu.

6- Au carrefour "Les Grailles", avancer quelques mètres tout droit et virer à gauche (PR), franchir le petit pont, longer l'ancien moulin des Grailles (privé, ne se visite pas), puis remonter le chemin à gauche. Tourner à droite 50 m plus haut, puis au croisement suivant filer tout droit (PR) et rejoindre ainsi le point 1.

1- Bifurquer à droite. Suivre en sens inverse le chemin emprunté à l'aller et revenir ainsi au hameau des Cortasses puis au parking et point de départ (prudence en traversant la D2 !)

Sur votre chemin...



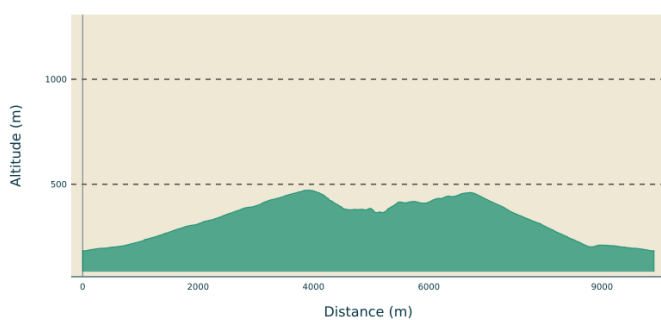
- | | |
|---|---|
|  Terrain de parachutage des containers d'armes (A) |  Les Cortasses, hameau de Maurice Bourgue (B) |
|  Stèle Samuel Cesmat (C) |  Lieu de l'exécution de Samuel Cesmat (D) |
|  Panorama de la Lauzière (E) |  NATURA 2000, un réseau européen ambitieux (F) |
|  Le moulin Jean de Marre I (G) |  Cascade de tuf (H) |
|  La disparition des moulins (I) |  Meuniers à tout faire ! (J) |
|  Les gorges de Véroncle (K) |  L'étonnante linaire couchée (L) |
|  Les moulins de Véroncle (M) |  Le moulin des Grailles (N) |

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Au départ du parking comme au retour, prudence en traversant la D2 !
- Après le point 3, attention aux chevilles dans la descente caillouteuse.
- Avant le point 4 : passage à gué. Ne pas hésiter à faire demi-tour en cas de crue !
- Au point 4 : ne pas pénétrer au coeur de la ruine du Moulin Jean-de-Marre (risque d'effondrement !)

Profil altimétrique



Altitude min 184 m
Altitude max 472 m

Accès routier

À 17 km au nord-ouest de Apt par la D2 et la D4.

Parking conseillé

En bordure de la D2, à hauteur du croisement entre la D102 et la D2, près du hameau des Cortasses.

Source



Association des Cadets de la
Résistance de Gordes

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional du Luberon



60, place Jean Jaurès, 84400 Apt

accueil@parcduluberon.fr

Tel : +33 (0)4 90 04 42 00

<https://www.parcduluberon.fr/>

OTI Destination Luberon

Place François Tourel, 84300 Cavaillon

contact@destinationluberon.com

Tel : +33 (0)4 90 71 32 01

<https://www.destinationluberon.com/>

Sur votre chemin...



Terrain de parachutage des containers d'armes (A)

À 500 m d'ici, une nuit du mois de mai 1944, un bombardier largue des containers d'armes destinées à la résistance du secteur. L'opération est coordonnée par une équipe de la S.A.P. de Vaucluse (Section atterrissage parachutage). Le terrain est répertorié par la Royal Air Force (nom de code «Abreuvoir») et un message pour prévenir les résistants est diffusé par Radio-Londres la veille de l'opération. Un fermier résistant, Casimir Bourgue, de Joucas, propose sa bergerie voisine pour mettre rapidement à l'abri les containers, avant leur transfert à la cache du bois d'Audibert.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



Les Cortasses, hameau de Maurice Bourgue (B)

Très tôt, la Résistance s'organise à Gordes. Le 16 septembre 1949, l'occupant frappe pour la première fois et Emile Roure, chef de l'A.S (armée secrète) est déporté. Maurice Bourgue va être nommé pour le remplacer. L'activité de l'A.S de Gordes fixait l'attention des Allemands du fait de ses nombreuses actions et opérations menées de concert avec les Groupes Francs de Lagnes et les Corps Francs du Maquis Ventoux. Maurice Bourgue échappera à plusieurs reprises aux Waffen SS qui le traquaient sans relâche.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



Stèle Samuel Cesmat (C)

Ancien gendarme car refusant de tirer sur des maquisards, Samuel Cesmat joua un grand rôle dans la résistance locale. Par son poste d'adjoint militaire de la résistance il fut à l'origine de nombreux plans au moment de l'insurrection (sabotages, lieux à occuper) et forma militairement les maquisards. Le 22 juillet 1944, les éléments français de la 8e compagnie de Brandebourg, qui cherchaient son cousin Maurice Bourgue, viennent l'arrêter. Cette arrestation mènera à son exécution. Cette stèle a été érigée en sa mémoire.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



Lieu de l'exécution de Samuel Cesmat (D)

Résistant âgé de 40 ans, Samuel Cesmat fut assassiné le 22 juillet 1944. Il fut abattu vers 16h d'une rafale de mitraillette, ici, dans le bois d'Audibert. Il avait égaré ses agresseurs sous prétexte de les conduire au lieu de stationnement du maquis. Après son assassinat, la ferme de sa famille fut pillée et incendiée. Son épouse et ses enfants purent s'enfuir. La croix de guerre avec palme à titre posthume lui a été décernée après la libération.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



Panorama de la Lauzière (E)

À hauteur de ce panneau "Lauzière", signifiant "chênaie verte" en occitan, un formidable panorama sur le bassin d'Apt s'offre à vous, avec les sables ocreux colorés de Roussillon. Au loin, le massif du Luberon se dessine avec le Grand Luberon culminant au Mourre Nègre (1125 m) et sa ligne de crêtes ondulées, puis un peu à l'ouest émerge le Petit Luberon, son plateau des Hautes Plaines et le Mourre de Cairas, point culminant (726 m). Entre Petit et Grand Luberon, les jours de bonne lumière, il est possible d'observer le massif de la Sainte-Victoire (1011 m).

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



NATURA 2000, un réseau européen ambitieux (F)

Le réseau européen Natura 2000 est un outil clé pour enrayer l'érosion de la biodiversité. Il vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Il est constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage et des milieux naturels qu'ils abritent. Le Luberon comporte [9 sites Natura 2000](#), soit 7 zones spéciales de conservation (ZSC) et 2 zones de protection spéciale (ZPS). Les gorges de Véroncle sont à la fois une ZSC directive Habitats faune flore et une ZPS directive Oiseaux.

Crédit photo : ©Jérémy Haye - PNR Luberon



Le moulin Jean de Marre I (G)

Il s'agit du premier moulin sur le territoire de Gordes. Construit au XVIe s., il fut agrandi au XVIIIe s., comme en témoignent les collages de maçonneries. Il est de construction plus complexe sur 4 niveaux : la chambre des eaux, la salle des meules, le grenier à grains et l'habitation (on distingue encore une cheminée et un évier). Au XIXe s., une exploitation agricole autonome s'y développe avec des terres labourables, des vignes, mûriers, oliviers, amandiers, cochons, poulailler...

Crédit photo : ©Jérémy Haye - PNR Luberon



Cascade de tuf (H)

La chute d'eau où fut stratégiquement implanté le moulin Jean de Marre I constitue également une belle curiosité naturaliste, dénommée tuf ! Produit du calcaire dissous redéposé, ayant fait prisonniers débris végétaux et animaux, le tuf est une roche très tendre et friable. Lorsque le cours d'eau n'est pas à sec, il est le siège d'un cortège luxuriant de mousses et fougères appréciant particulièrement l'humidité saturée des lieux. Cet habitat est toujours rare et localisé en Provence.

Crédit photo : ©Georges Guende - PNR Luberon



La disparition des moulins (I)

Le phénomène karstique, la dissolution de la roche calcaire par l'eau, et les sécheresses aggravées auraient contribué à l'appauvrissement de la ressource en eau, déjà rare dans les gorges. A ce phénomène s'ajoute l'ère industrielle et l'abandon progressif de la plupart des moulins de France au XIXe s. au profit des Grands Moulins industriels. Enfin, le bruit court qu'un séisme aurait peut-être sa part de responsabilité dans la disparition des moulins de Véroncle, fissurant le barrage en amont.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Meuniers à tout faire ! (J)

Dès le XIXe s., on note une insuffisance d'eau et l'impossibilité de faire fonctionner les moulins de Véroncle plus de deux mois dans l'année. Alors pour s'adapter, les meuniers ont dû trouver d'autres sources de revenus. C'est ainsi qu'ils se lancent dans des petites unités d'élevage, de la polyculture, du bois de chauffage ou encore des vers à soie ! Et quand l'eau déniait bien couler dans les gorges à nouveau, ils reprenaient pour un certain temps leur métier de meunier.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Les gorges de Véroncle (K)

L'écoulement des eaux entre le petit fossé d'effondrement de Murs situé sur les hauteurs du plateau calcaire et le bassin d'Apt en aval, a creusé cet imposant canyon dit "de raccordement". Puis l'action corrosive des eaux de pluie chargées en gaz carbonique a, petit à petit, agrandi les fissures par dissolution jusqu'à créer de véritables réseaux souterrains. Les gorges de Véroncle ne sont plus, ou presque plus, empruntées par l'eau mais renferment un patrimoine remarquable.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



L'étonnante linaire couchée (L)

En floraison d'avril à octobre, la linaire couchée (*Linaria supina*) est une plante de petite taille (moins de 20 cm). Ses fleurs jaune pâle, à palais jaune soufre sont regroupées en grappe. Elle aime se développer dans des endroits rocaillieux comme dans les petits éboulis des versants empierrés des gorges de Véroncle. Grâce à un important réseau de racines longues, un peu de terre fine entre les pierres suffit à la linaire, qui en cas de déplacements du sol, reconstitue sa colonie un peu plus loin.

Crédit photo : ©David Tatin



Les moulins de Véroncle (M)

Les gorges de Véroncle ne sont plus ou presque plus empruntées par l'eau, mais renferment un patrimoine industriel remarquable. Depuis l'imposant barrage des étangs (aujourd'hui comblé) sous le village jusqu'en aval du moulin des Grailles (transformé en maison d'habitation), une dizaine de moulins à farine ont fonctionné du XVIe jusqu'à la moitié du XIXe s. Cet ensemble constitue un témoignage rare de l'activité économique dans cette région et d'un riche patrimoine hydraulique à préserver.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Le moulin des Grailles (N)

Il reste peu de vestiges de ce moulin datant du XVIe s., profondément remanié et transformé en habitation. Au-delà des modifications, il s'apparente dans son fonctionnement au moulin Cabrier en amont, et constitue l'un des derniers des 10 moulins jalonnant la Véroncle.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- Association des Cadets de la Résistance de Gordes